



# ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

## Cafés et bistrots : un patrimoine à sauvegarder

Question écrite n° 12469

### Texte de la question

Mme Marie-France Lorho interroge Mme la ministre de la culture sur la nécessité de renforcer la protection des cafés et bistrots français en tant que lieux emblématiques du patrimoine national. Véritables institutions de la vie quotidienne, les cafés et bistrots constituent depuis plusieurs siècles des espaces de sociabilité essentiels. Ils sont des lieux de rencontre intergénérationnelle, de débat citoyen, de création artistique et intellectuelle, mais aussi de transmission de pratiques culturelles et sociales profondément ancrées dans l'histoire française. À l'instar du repas gastronomique des Français, inscrit au patrimoine culturel immatériel de l'humanité par l'UNESCO, les usages sociaux liés aux cafés et bistrots participent pleinement de l'identité culturelle du pays. Or ces établissements sont aujourd'hui fragilisés par des mutations économiques, par l'évolution des modes de consommation, la hausse des charges et la désertification de certains territoires, en particulier ruraux. Leur disparition progressive entraîne une perte irréversible de liens sociaux et d'espaces de convivialité, pourtant essentiels à la cohésion sociale et à la vitalité démocratique du pays. Dans ce contexte, elle souhaiterait savoir quelles mesures le Gouvernement envisage afin de reconnaître, préserver et valoriser les cafés et bistrots français comme éléments du patrimoine culturel, notamment au titre du patrimoine immatériel et si une réflexion est engagée en vue de leur inscription dans une démarche de protection ou de labellisation nationale, voire internationale.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Marie-France Lorho](#)

**Circonscription :** Vaucluse (4<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement National

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 12469

**Rubrique :** Patrimoine culturel

**Ministère interrogé :** Culture

**Ministère attributaire :** [Culture](#)

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [27 janvier 2026](#), page 528